



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 47989

Texte de la question

Mme Julie Sommaruga alerte Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur la vente des chambres des établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Les acheteurs qui peuvent être des particuliers s'assurent un revenu confortable, grâce au loyer versé par les résidents de l'EHPAD. Ces loyers sont d'ailleurs très élevés pour permettre aux investisseurs de maximiser leur bénéfice, de fait, ils sont très nettement supérieurs à la plupart des pensions de retraite des Français. Le développement de ces pratiques spéculatives se fait au détriment des personnes âgées et de leurs familles. Elle souhaite donc connaître quelles sont les actions envisagées pour limiter ces pratiques spéculatives qui vont à l'encontre des intérêts des personnes dépendantes et de leurs familles.

Données clés

Auteur : [Mme Julie Sommaruga](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47989

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2014](#), page 604

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)